

## Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

*Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.*

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié
--

Le 14 octobre 2021

Numéro de parution : RA000247

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/391

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 30 août 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme NICOLAS (Gaëlle), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SAS «LUMIA NOTAIRES» à la résidence de Saint-Gély-du-Fesc (Hérault), a repris ses fonctions de notaire salariée, en date du 7 octobre 2021, au sein de l'office de notaire dont est titulaire Mme DENJEAN (Marie, Julie), à la résidence de Montpellier (Hérault).

Notaire concerné : Mme NICOLAS (Gaëlle)

**Voir la publicité sur [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)**

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)